

Arrêté du 1er mars 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional judiciaire de la cour d'appel de Bastia
NOR : JUSB1206654A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel.

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er avril 2012, mis fin aux fonctions de Mme Lætitia CASIMIRI, greffière du 1er grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du service administratif régional judiciaire de la cour d'appel de Bastia.

Article 2

Mme Marilyn CONSTANTIN, greffière du 2ème grade, est, à compter du 1er avril 2012, nommée régisseuse titulaire du service administratif régional judiciaire de la cour d'appel de Bastia.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bastia en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 1er mars 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK